

News

BCLP AUX CÔTÉS DE QAIR INTERNATIONAL POUR L'ÉMISSION D'UN PREMIER EURO PP GREEN BOND

Mar 03, 2022

SUMMARY

Bryan Cave Leighton Paisner (BCLP) a conseillé Qair International, producteur indépendant d'énergie renouvelable, pour sa première émission obligataire verte d'un montant de 43,7 millions d'euros.

Qair développe, finance, construit et exploite, pour compte propre, des projets éoliens, solaires, hydroélectriques et de production d'hydrogène vert. Cette émission lui permettra de financer de nouvelles centrales de production d'énergie renouvelable en Europe.

Avec ce premier Euro PP Green Bond, le groupe a placé cette levée de fonds sous le régime des règles des *Green Bond Principles*, édictées par l'International Capital Markets Association investissement, notamment en termes d'utilisation des fonds, de traçabilité des investissements et de reporting.

L'émission a rencontré un vif succès auprès d'investisseurs institutionnels. Les obligations à échéance 2027 ont été placées en Europe exclusivement, auprès d'investisseurs qualifiés dans le cadre d'une offre dispensée de l'obligation de publier un prospectus.

Le CIC intervenait en tant qu'arrangeur et chef de file, avec le support du Crédit Agricole Languedoc en tant que co-arrangeur.

L'équipe de BCLP aux côtés de Qair International était composée de Jean-Pierre Delvigne (associé), Kai Völpel (OfCounsel), Justine Langer (avocate senior), David Blondel (associé) et Charles Sechao (avocat senior) en Corporate Finance.

Allen & Overy est intervenu comme conseil juridique des arrangeurs.

RELATED CAPABILITIES

- M&A & Corporate Finance

MEET THE TEAM



Jean-Pierre Delvigne

Paris

jeanpierre.delvigne@bclplaw.com

[+33 \(0\) 1 44 17 77 58](tel:+33(0)144177758)



David Blondel

Paris

david.blondel@bclplaw.com

[+33 \(0\) 1 44 17 77 05](tel:+33(0)144177705)



Kai Völpel

Paris

kai.volpel@bclplaw.com

[+33 \(0\) 1 44 17 77 33](tel:+33(0)144177733)



Charles Sechao

Paris

charles.sechao@bclplaw.com

+33 (0) 1 44 17 77 07

This material is not comprehensive, is for informational purposes only, and is not legal advice. Your use or receipt of this material does not create an attorney-client relationship between us. If you require legal advice, you should consult an attorney regarding your particular circumstances. The choice of a lawyer is an important decision and should not be based solely upon advertisements. This material may be “Attorney Advertising” under the ethics and professional rules of certain jurisdictions. For advertising purposes, St. Louis, Missouri, is designated BCLP’s principal office and Kathrine Dixon (kathrine.dixon@bclplaw.com) as the responsible attorney.